Dans la Capitale

Menus faits.

—Il y a actuellement bon nombre d'acheteurs de chevaux à Ottawa pour le Nord-Ouest.

—La date pour la réception des soumissions pour l'enlèvement des animaux morts sur les rues est expirée hier et aucune soumission n'a été reçue.

Achetez le pain de Turnbull Bros., 265, rue Rideau. 4mai 1a

—On a notifié le Dr Robillard, officier sanitaire, qu'un cas de diphtérie existait sur la rue Besserer, entre les rues Waller et Cumberland.

—Hier, un homme qui a voulu à tout prix traverser sur la rue Queen, la traverse du chemin de fer Canada Atlantique, a fait briser sa voiture considérablement. La compagnie n'est pas à blâmer.

—Plusieurs hommes de chantiers sont arrivés hier du haut de l'Ottawa et rapportent que l'eau baisse rapidement dans les petites rivières où se fait la descente du bois.

—La grande et dernière vente de la saison, de marchandises d'été, commencera lundi le 30 juillet et se continuera les jours suivants chez H. H. Pigeon, 551 rue Sussex.

Drs. Potter & Kidd, 284, rue Wellington. 15j-1a

—M. Perreault, ingénieur de la cité, a visité, hier, la partie qui surmonte la rue Wellington et a de suite donné des ordres pour y faire réparer la palissade qui l'entoure.

—Hier soir, vers 5 heures, un constable a fait l'arrestation d'un nommé Larabie, qui était en état d'ivresse et causait du tapage sur la rue Clarence. Le constable a reçu quelques contusions à la figure, des suites de la révolte de Larabie contre la force publique.

—Hier, une voiture chargée de bois s'est écroulée sous son lourd fardeau, sur la rue Wellington. La voiture qui appartenait à un nommé Granger, a été beaucoup endommagée.

Les plus belles photographies chez J. B. Dorion, No. 569, rue Sussex, coin de la rue Rideau. 7m-j-n-o

—Les travaux de maçonnerie à l'allonge de l'Aqueduc avancent rapidement; dans une quinzaine de jours les quatre murs seront terminés.

—On est à poser un nouveau trottoir sur la rue Britannia au Flat, l'ancien ayant été défait par suite de la nouvelle ligne du Canada Atlantique.

Dentelles, bas, gants et broderies à trés bas prix. L'attention des dames est spécialement sollicitée. H. H. Pigeon, 551 rue Sussex.

—Pendant la grande vente, à bas prix, qui commencera lundi chez H. H. Pigeon les étoffes à robes se vendront pour 3 cts la verge.

Les plus belles photographies chez J. B. Dorion, No. 569, rue Sussex, coin de la rue Rideau 7m-j-n-o

—Les jolies portes de la nouvelle salle de musique, rue Albert, ont été posées et font l'admiration des passants.

—Le marché est un des plus considérables de cette saison, ce matin Il y avait des voitures des deux côtés de la rue York et dans la rue Clarence jusqu'à l'hôtel de la Cité. Les patates se vendaient $1 25 la poche.

—Samedi, le 25 août a été fixé pour la date du pique-nique des employés de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien à Pembroke.

—Les meilleurs demi-parapluies noirs et parasols à 25 pour cent d'escompte ; à la grande vente de H. H. Pigeon qui doit commencer lundi le 30 juillet.

Hier soir, vers les sept heures, un homme porteur d'un petit pavillon rouge, annonçait aux résidents de la rue Dalhousie que le rouleau à vapeur devait passer dans cette rue. Comme le porte signal se trouvait à une bonne distance en avant de la machine, plusieurs se demandaient ce que signifiait ce signal de détresse.

Pour se procurer un excellent lunch et une pension de première classe on ne pourra mieux s'adresser qu'au No 30, rue O'Connor, chez Madame Christie Cassy. Bons lits ; bonne table ; comfort général pour tous et prix raisonnable. 4j-3m

—Ce matin, vers les 10 h. un cheval attelé à un char urbain se prit la patte dans les rails que l'on est à réparer au coin des rues Queen et Wellington, aux Chaudières et tomba sur le sol, on eut beaucoup de difficulté à relever le pauvre animal ; les occupants du char en furent quittes pour un retard de quelques minutes.

—Grande réduction sur toutes les marchandises blanches à la grande vente de lundi chez H. H. Pigeon.

Une bonne servante trouvera de l'emploi dans une famille canadienne où il n'y a pas d'enfants. S'adresser 201, rue Albert ou à ce bureau.

—Un nommé Hamilton, de Quio, avait apporté sur le marché, hier, une boîte tellement remplie de volailles que la plupart paraissaient suffoquées. L'inspecteur O'Keefe après avoir fait libérer les volatiles, réprimanda sévèrement le propriétaire sur sa cruauté.

—M. Thos. Davis, membre de la fanfare de Ste Anne, qui est dangereusement malade depuis quelque temps est quelque peu rétabli aujourd'hui.

—Plusieurs citoyens de la ville se plaignent que les conducteurs des chars urbains ne se gênent pas, très souvent, d'encombrer littéralement les voitures au grand désagrément du public voyageur et l'on se demande s'il n'y a pas de règlement à cet effet.

—Le trottoir sur la rue Chapelle, près du Carré Anglesea, est dans un disgracieux état, et les piétons y sont sans cesse exposés à se disloquer un membre.

—Le marché de la haute-ville était bien approvisionné ce matin de fruits et légumes de toutes sortes ; c'était l'un des meilleurs marchés de la saison.

—MM. Beaudet et Desjardins ont obtenu le contrat pour la confection des serres à la ferme Expérimentale.

—Ce matin, vers les 8 heures, M. Thomas Marier, le conducteur de la voiture de M. W. O. McKay, a été victime d'un accident sur la rue Queen, Chaudières ; il passait à la nouvelle traverse du chemin de fer Canada Atlantique lorsque la lourde barrière s'abattit sur lui et lui infligea de sérieuses blessures à la figure. On dit que le gardien de la barrière n'était pas à son poste au moment de l'accident.

—Les hommes et jeunes gens de la paroisse de Ste Anne sont invités à se rendre à Notre Dame de Lourdes, demain, afin d'être témoins de la bénédiction du nouveau sanctuaire. La cérémonie promet d'être très imposante,

—M. Wilson, de la rue Sparks, est à faire subir de grandes améliorations à son établissement.

—Le thermomètre à 9.30 hrs a. m. marquait 82, à 11.35 hrs a.m. il marquait 85°, chez Rosenthall, rue Sparks.

—Un service d'omnibus partira du Bureau de Poste demain depuis 8,15 h. jusqu'à l'église de Notre-Dame de Lourdes, pour le prix modique de dix centins.

—Les funérailles de M. Jos. Gauthier ont eu lieu ce matin à la Basilique, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

—Sa Grandeur Monseigneur Duhamel et les Révds. Plantin et Poulin sont de retour à l'archevêché.

IMPOSANTE CEREMONIE.

Demain dimanche, aura lieu la bénédiction de l'Eglise de Notre Dame de Lourdes, sur le chemin de Montréal. Immédiatement avant la messe, Sa Grandeur Mgr. Duhamel bénira la cloche destinée à ce nouveau sanctuaire Un nombreux pèlerinage d'hommes, sous la direction de M. le Vicaire Général, doit se rendre à Notre Dame de Lourdes pour ces belles fêtes. Les pèlerins partiront à 6 heures a. m. de la chapelle de la Congrégation de la rue Murray. A 7 hrs, une messe sera dite dans l'ancien oratoire puis la Sainte Communion sera donnée aux fidèles dans la nouvelle Eglise. Un des Pères missionnaires adressera quelques paroles aux pèlerins. Ceux qui voudront prendre leur déjeuner dans les bosquets qui entourent le sanctuaire, y trouveront des tables où ils pourront se procurer tout le nécessaire. Ces tables seront tenues par M. P. Levesque. A 8.30 hrs les paroissiens de Notre Dame de Lourdes et les pèlerins iront processionnellement au devant de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque d'Ottawa jusqu'à la résidence de M. P. Marier, puis reviendront à l'Eglise avec la statue de Notre Dame de Lourdes portée en triomphe par les hommes. Après la bénédiction de l'église et de la cloche la messe sera chantée par M. le Vicaire Général. Les chants seront exécutés par une trentaine d'artistes de la ville. La fanfare de Ste Anne prêtera son concours à cette belle cérémonie et jouera pendant la procession et la messe.

Les Révds Pères de la compagnie de Marie qui desservent le pèlerinage n'ont rien négligé pour assurer le succès de cette belle fête et espèrent que les citoyens d'Ottawa se rendront en grand nombre à cette pieuse cérémonie.

GRANDE VENTE SEMI-ANNUELLE
AU COMPTANT
D'UN
SURPLUS DE STOCK
DURANT CE MOIS
BRYSON, GRAHAM & CIE

Tapis Tapisserie, 25, 35, 50 et 65cts.
Tapis de Bruxelles, 65, 75, $1.00 et $1.10
Tapis de Laine, 50, 60. 65 et 75cts.
Tapis en Coton, 35, 45, 50 et 60cts.
Tapis de Chauvre, 10, 12½, 15 et 18cts.

Prélats anglais, de toutes grandeurs constamment en magasin.

BRYSON. GRAHAM & CIE.,

Nos. 148, 150, 152 et 154, Rue Sparks.

L'EXHIBITION CENTRALE.

Le comité exécutif de l'Exhibition Centrale a tenu une assemblée, hier. Etaient présents M. A. S. Wood urn, Président, l'échevin Erratt et MM. E. B. Browne, R. J. Devlin. G. S. May et le secrétaire MacCuaig.

MM. Pittaway et Jarvis demandent le privilége pour cinq ans afin d'établir un atelier de photographie sur le terrain. Il est décidé que ce privilège ne peut être accordé.

M. J. Esmonde demande le privilège d'occuper une aile de la bâtisse supérieure afin de la convertir en salle de lunch pour les dames et messieurs à 5 cents. Son but est de s'annoncer et il propose un plan tout à fait nouveau à cet effet. La question est référée au comité général.

L'échevin Erratt fait rapport de son voyage à New-York et Buffalo et des attractions qu'il a engagées pour le temps de l'Exposition. La famille Zanfretta, pantomimistes de renom donnera des représentations de 2 heures jusqu'à 10 heures le soir les 26, 27 et 28 septembre pour $1,000.

Le prix pour les Chariots Romains qui attireront une grande affluence de visiteurs, sera de $350.

Il s'est aussi procuré 500,000 billets d'admission, nouveau modèle, pour les terrains et 10,000 pour les estrades.

Il a été décidé ensuite de mettre $2,500 à la disposition du comité pour les attractions seulement.

Il sera placé 13 lumières électriques autour de l'hippodrome ; 5 dans le centre du terrain ; 2 aux portes d'entrée ; 9 sur la rue Elgin et 3 sur la rue Bank.

Après quelques autres discussions de moins d'importance, le comité s'ajourne.

DEVANT LE MAGISTRAT DE POLICE

Sous la présidence de M. l'échevin Heney.

B Larabie, ivresse, $2 d'amende sans frais.

James Little, ivresse, $2 d'amende.

John McNeil, ivresse ; $2 d'amende.

Arthémise Graveile, vagabondage, une semaine de prison.

Alphonse Larocque, vente de boisson sans licence, remis à lundi.

Le Sedlitz Chanteaud, dont la vogue est universelle, est un purgatif sain, rafraîchissant, d'une saveur très douce et d'une efficacité certaine pour combattre la *Constipation* ; son emploi journalier est utile aux Goutteux, aux Rhumatisants, aux personnes d'un tempérament sanguin, bilieux, portées aux congestions cérébrales, aux vertiges, migraines, ou sujettes aux hémorrhoïdes, aux embarras gastriques. C'est aussi le purgatif par excellence des femmes et des enfants.

Pour éviter les dangers des contrefaçons du **Sedlitz** et des médicaments dosimétriques, dont M. **Chanteaud** est l'unique préparateur, exigez sur le étiquettes le nom des auteurs

Burggraeve-Chanteaud.

Exécution

L'exécution de l'ancien matelot anglais John Allen, ou "Sailor Jack," a eu lieu hier, dans la salle d'audience du tribunal de Monticello (New-York) ; on n'avait laissé pénétrer dans la salle que les médecins, les officiers de police judiciaires et les témoins exigés par la loi. Rien ne peut donner une idée du sang-froid avec lequel Allen s'est comporté jusqu'à la dernière minute. Il avait fort peu dormi dans la nuit : à minuit, il s'est mis à chanter d'une voix sonore qui s'entendait dans tout le village, et il a continué ainsi jusqu'à quatre heures du matin. Il s'est jeté ensuite sur son lit et a dormi environ deux heures ; puis il s'est levé et a mangé avec appétit un déjeuner qui lui avait été envoyé par les parents d'une petite fille à laquelle il avait donné un dessin. Allen dessinait, en effet, avec un certain goût et sa cellule était tapissée de croquis, dont l'un le représentait sur l'échafaud.

Quand le shérif s'est présenté dans sa cellule pour rédiger l'acte de décès du condamné, Allen lui a donné les renseignements voulus et a écrit de sa main, sans trembler le moins du monde son nom, son âge et son lieu de naissance. Sur l'échafaud, après que les prières eurent été prononcées, Allen a fait un discours et a dit qu'il ne se souvenait pas d'avoir tiré sur Mme Ulrich, car au moment du crime il était ivre depuis trois jours. Il s'est ensuite passé lui-même le nœud coulant autour du cou, l'a fixé à la corde qui descendait de la potence et a demandé un verre de whiskey. On le lui a refusé. Alors Allen s'est écrié : "Adieu ! Allez-y ! Je veux être pendu avant midi de façon à pouvoir dîner en tête à tête avec le diable."

Comme il disait ces mots, la trappe a basculé et le corps d'Allen a été lancé dans l'espace. Au bout de douze minutes, le cœur avait cessé de battre, et quelques instants après on a coupé la corde. Les médecins ont constaté que la mort avait été causée par l'asphyxie. Aussitôt après l'exécution on a transporté le corps au vieux cimetière où on l'a enterré à côté d'un nommé Bigelow, pendu à Monticello en 1869.

Les banques chinoises.

Les Chinois ont un procédé splendide pour empêcher une banque de faire faillite, ou peut-être même de réduire son capital. Lorsqu'une banque chinoise vient à manquer, tous les employés, depuis les directeurs et le caissier, jusqu'au messager (s'il y en a un) ont la tête tranchée et jetée dans un coin avec les régistres de l'institution. Il paraîtrait qu'il n'y a pas eu de faillite de banque en Chine depuis cinq cents ans.

E. ACKROYD, magasin de fournitures pour dames déménagera le 1er août prochain, au No 131 rue Sparks, ancien poste de Elwell, pharmacien.

NAISSANCE.

—Ce matin, la femme de F. A. Gendron, une fille.

DECES

A Ottawa, hier soir, est décédée Marie-Blanche Antoinette, enfant de M. Edmond Chevrier, à l'âge de 9 mois et 15 jours.

Les funérailles auront lieu demain, dimanche, à 4 hrs p.m. Le convoi funèbre partira de la demeure de M. Chevrier, 451, rue Sussex.

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

—A Hull, est décédé ce matin, Emilie Hiot, épouse de M. François Mathieu, à l'âge de 28 ans. La défunte était autrefois de l'Age-Gardien, comté de Montmorency. Les funérailles auront lieu lundi à Hull.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

UNION ST THOMAS

Les membres de la Société Saint Thomas sont priés de se rendre à la chapelle de la Congrégation, demain (dimanche), à 5½ heures, a. m., avec leur insigne, afin d'assister en corps au pèlerinage de Notre-Dame de Lourdes.

Par Ordre,
L. A. TRÉPANIER,
Sec.-Archiviste.

Examens du Service Civil.—Les classes pour les examens du Service Civil régulières et complètes ont été arrangées depuis 4 hrs à 6 hrs p.m. en connexion avec le Collège National de Mosgrove, coin des rues Sparks et O'Connor, commençant le lundi, 13 août prochain. Plusieurs professeurs sont sur les lieux. Pour conditions etc, s'adresser à C. H. McCargar, Principal.

AUX ENTREPRENEURS DE PONTS

Le Soussigné recevra jusqu'à mercredi, le 1er août 1888, à midi, des soumissions pour la superstructure (fer ou acier) du pont de la rue St Patrice.

Les plans et spécifications pourront être vus au bureau de l'ingénieur de la cité Hôtel-de-Ville, Ottawa.

EDOUARD E. PERREAULT,
Ingénieur de la Cité.

Bureau de l'Ingénieur de la Cité,
Hôte-de-Ville, Ottawa.
16 Juillet, 1888.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

ON RECEVRA à ce bureau, jusqu'à Lundi, le 6ème jour d'Août prochain, des soumissions cachetées, adressées au soussigné, avec la suscription "Soumission pour Appareil de Chauffage, Nouvel Edifice des Ministères, Ottawa," pour la construction d'un Appareil de Chauffage dans le Nouvel Edifice des Ministères, Ottawa.

On pourra voir les plans et devis au Ministère des Travaux Publics, Ottawa, après Lundi le 23 courant.

Les soumissions ne seront prises en considération que si elles sont faites sur les formules imprimées et revêtues de la véritable signature des soumissionnaires.

On devra envoyer avec chaque soumission un chèque de banque pour une somme égale à "quinze pour cent" du montant de la soumission. Ce chèque demeurera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat, ou s'il ne le remplit pas intégralement, et lui sera remis, si sa soumission n'est pas acceptée.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,
A. GOBEIL,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 19 Juillet, 1888 j26—3f

AVIS

Je soussigné, donne avis que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par mon épouse, Mde Louis Riopelle à dater de ce jour, 24 juillet 1888.

LOUIS RIOPELLE.
Eardley Township.

FEUILLETON DU "CANADA."

LE CONDAMNÉ A MORT

DEUXIÈME PARTIE

AMOUR ET HAINE

IV

Déjà elle se portait, à vivre là ! Elle était plus rose, respirait plus facilement, avait plus d'appétit. Lauriot s'en apercevait et il en ressentait comme une joie fière. On eût dit que c'était lui qui guérissait. Du reste elle se plaisait là comme si elle y fût née. Dans la propreté de la boutique, elle apportait sa coquetterie de jeune fille élevée à Paris. Maintenant et depuis son arrivée, la boucherie était pleine de fleurs. On était au printemps. Elle mettait le jardin au pillage, ou bien elle courait, dans le Champ-Loiseau ou les coteaux boisés, faire des bottes de feuilles et de fleurs sauvages dont elle emplissait l'étal et dont elle ornait les quartiers de bœufs.

—Jamais ça n'a été aussi bien rangé, disait Lauriot.

Par exemple, Nabote s'était réservée les découpures des papiers qui devaient couvrir le manche des gigots et les dentelles et les festons qui enveloppaient le dos rose et blanc des moutons pendus à l'étal, symétriquement.

Comme elle n'avait plus rien à faire, puisque Charlotte tenait les comptes, l'infirme s'était prise tout à coup d'une affection très grande pour l'enfant d'une pauvre femme qui habitait un taudis voisin de la boucherie et que Lauriot employait souvent à des courses dans Meudon. C'était un enfant d'une dizaine d'année qu'on appelait le petit Pierre et auquel Nabote, dans la douce charité de son âme, rendait le service que jadis son frère Jacques lui avait rendu à elle-même : elle lui apprenait à lire, à écrire et à compter, quand, pour gagner quelques sous, l'enfant n'était pas obligée de s'absenter du village.

Telle fut la vie calme de la boucherie pendant les premiers mois qui suivirent l'arrivée de la caissière.

Justine avait vu sans ombrage, l'amitié qui naissait entre Denise et Charlotte. Peu lui importait cette sympathie instinctive qui attirait l'une vers l'autre les jeunes filles. Ce qu'elle ne voyait pas c'était les préoccupations de Lauriot et son trouble devant Charlotte. La présence à son foyer de la fille de Gélibert, en occupant la haine de la paysanne, la distrayait pour un moment de tout ce qui touchait son fils.

Le séjour de Charlotte à la boucherie avait produit une révolution profonde dans l'âme du jeune homme. Il ne se l'était pas avouée tout d'abord. Il ne s'en rendait pas compte. Dans les premiers temps il avait ressenti comme une grande lassitude, un dégoût de travail, une aversion pour les absences fréquentes et les petits voyages auxquels sa profession l'obligeait. Puis, bientôt, comme s'il eût voulu s'étourdir, il s'était donné un mal énorme redoublant d'activité, multipliant ses voyages étendant sa clientèle.

Il n'était jamais si heureux que lorsque, n'ayant plus rien à faire, il s'habillait dans l'après-midi, vers quatre heures, non pour sortir, mais pour rester dans la boutique, auprès de Charlotte, à causer de mille choses insignifiantes dans lesquelles revenait sans cesse, comme une sorte de refrain régulier et nécessaire, les soins qu'il fallait donner à la boucherie.

Et quand, après s'être quittés leurs yeux venaient à se rencontrer il y avait quelque chose de tendre et d'indécis, un bonheur inavoué de ce rapprochement de cinq ou six secondes.

Nabote les avait devinés.

Ils ne pouvaient rester longtemps, avec toutes les émotions qui les assaillaient au moindre regard, à la moindre illusion, sans s'avouer qu'ils s'aimaient.

Ce fut un soir où ils se croyaient seuls, qu'ils se firent cet aveu.

Charlotte s'apprêtait à partir, comme tous les jours, et en souriant, tendit la main au grand Lauriot en lui disant au revoir.

Justine Lauriot, qu'ils croyaient au jardin, les avait surpris, et pâle comme une morte, les lèvres blêmes, se retenait à la porte pour ne pas tomber.

Tout à coup, elle fit deux pas, comme pour se jeter sur Charlotte, le poing en avant, la fureur dans ses yeux sombres.

Mais le boucher s'était jeté entre les deux femmes, protégeant de son corps d'athlète, l'enfant qu'il aimait.

Justine avait un éblouissement.

—Oh ! dit-elle avec un cri de rage sourde, se sentant impuissante, affolée par la révolte de son fils, oh !

Elle eut un mot qui fit bondir Lauriot.

Le boucher l'entendit et tout pâle de colère, la voix enrouée :

—Retenez votre langue, maman, entendez-vous, retenez votre langue !...

V

Justine Lauriot avait une grande impressionnabilité, une sensibilité très vive, facile à s'exalter. Comme elle vivait retirée, toute à ses souvenirs et à sa tristesse, la moindre colère l'affectait profondément. Elle s'abandonnait sans réserve à l'impression qu'elle avait ressentie, l'analysant, pour ainsi dire, dans ses moindres détails et s'en pénétrant tout entière. On peut comprendre, dès lors, quels ravages causa dans son âme la découverte de l'amour que Lauriot, ce fils qu'elle aimait à l'adoration, qu'elle défendait, par jalousie, de toute affection en dehors de la sienne, éprouvait pour Charlotte pour une fille à laquelle elle avait voué une haine mortelle, tout de suite, dès qu'elle avait appris son existence.

Cette haine, toujours prête à s'épancher, devait se jeter avidement sur un incident qui était propre à en accroître l'énergie. Dès lors, son esprit fut sans cesse ramené vers la cause qui l'avait fait naître ; elle eut toujours devant les yeux le spectacle de Lauriot et de Charlotte s'avouant leur amour.

C'avait été une révélation pour elle.

Ainsi, le père de Charlotte lui avait enlevé ses illusions et c'était Charlotte, à présent, que le hasard jetait sur son chemin pour la rendre malheureuse, pour lui ravir ce qu'elle avait de plus précieux au monde ! Non, cela ne serait pas ! elle se défendrait, par exemple ! Jacques, c'était tout ce qui lui restait de son bonheur ; que deviendrait-elle, s'il se mettait à aimer Charlotte ? Autant mourir tout de suite, puisqu'elle serait seule. Nabote était une misérable infirme, elle ne pouvait reporter sur elle l'immense affection dont elle entourait Lauriot. C'était une bataille qu'elle allait livrer. Elle la perdrait ou la gagnerait. Mais, coûte que coûte, il fallait qu'elle la gagnât ; c'était décidé.

Les jours qui suivirent, Lauriot vit à peine Charlotte. Il connaissait bien sa mère et il ne s'était pas trompé, en la voyant blême et irritée : il devinait que son amour pour la jeune fille ne lui plairait pas et qu'elle s'y opposerait de toutes ses forces. Alors comme son affection pour Justine était profonde, cette pensée l'attristait. Il se sentait irrésolu. Ses souvenirs d'enfance lui revenaient avec les bontés inépuisables, les caresses incessantes de sa mère. Et il devenait faible. D'abord il avait craint un orage. Justine était très emportée La colère bouillonnait en elle et s'échappait avec une force irrésistible. Comme elle se teint tranquille, comme elle avait l'air d'avoir oublié déjà, il fut rassuré. Et, heureux d'en être quitte à ce prix, il n'osa s'ouvrir à sa mère, colorant à ses yeux sa propre lâcheté du prétexte qu'il valait mieux faire naître une occasion meilleure.

L'inertie de Justine, après cette alerte, n'était pas de l'indifférence ; c'était une dissimulation perfide. La vieille se cachait pour mieux surveiller, plus à l'aise et sans soupçons, son fils et Charlotte.

Les journées se passèrent de la sorte, n'amenant aucun incident nouveau. Charlotte, elle-même, était devenue calme.

Et peu à peu revinrent les anciennes habitudes un moment interrompues.

Nabote y aida puissamment. Elle fut le rayon de soleil qui fait évanouir des brumes. Elle ignorait ce qui s'était passé. Mais sa précoce intelligence d'infirme, toujours en éveil, lui disait qu'un nuage s'était abattu sur les amours naissantes de son frère et de Charlotte. Elle semblait prendre à tâche de le dissiper.

Parfois, Jacques, quand la boucherie ne le retenait pas, la menait promener dans le bois Comme elle ne marchait pas et comme c'eût été gênant de la porter tout le trajet, Lauriot avait acheté une petite voiture dans laquelle elle prenait place, gentiment. Et tour à tour, Charlotte ou Lauriot la trainait par les chemins pierreux du bois de Meudon.

(A continuer)